Les positions de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens , selon le journal Al-Chihab « Volume dixième »
La langue , La race et la politique durant l'occupation française

Dr. Halima MOULAI*, Centre de recherche en anthropolgie sociale et culturelle .CRASC (Algérie)
halimachercheure1982@gmail.com

Reçu le:11/04/2022 Accepté le:06/06/2022 Publié le:15/06/2022

Résumé

La presse demeure le porte-parole de ses acteurs et ses superviseurs, elle exprime clairement leurs idées et leurs orientations politiques, religieuses et culturelles , il est en conséquence nécessaire de suivre tous les textes et les noms qui sont y actifs afin de défendre et de connaitre cette orientation intellectuelle qui les caractérise. Cela a été omis dans de nombreuses études algériennes qui ont évoqué l'idéologie de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens qui a été considérée comme association religieuse réformiste visant à protéger les musulmans de la politique coloniale, qui a affecté leur vie personnelle principalement la religion islamique et la langue arabe .comme si c'était le seul espace à travers lequel les positions de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens se constituaient .

Néanmoins l'Association des Oulémas Musulmans Algériens partage d'autres positions qui concernent l'occupation française ,elle-même, en Algérie et sa politique au sein de la société algérienne comme l'avaient souligné les premiers numéros de la presse réformiste de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens en reformulant sa politique jusqu'à l'indépendance en 1962 , à savoir sa position sur les races non islamiques en Algérie et la langue française qui rivalisait fortement et même menaçait la langue arabe et la position politique d'une association réformiste comme l'indiquent les articles des auteurs dans le dixième volume d'Al-Chihab en 1934.

Mots clefs: La presse ; Oulémas, Elections; juifs ; musulmans ;l'ecole

-L'auteur correspondant

الملخص بالعربية:

تظل الصحافة حال لسان الفاعلين فيها والمشرفين عليها بل وتعبر بشكل واضح عن أفكارهم وتوجهاتهم السياسية والدينية والثقافية ولذلك لزم متابعة كل النصوص والأسماء الناشطة فيها للتعرف على ذلك التوجه الفكري الذي يميزهم ويدافعون عنه وهو ما عاب في كثير من الدراسات الجزائرية التي تناولت أيديولوجية جمعية العلماء المسلمين الجزائريين التي صنفت كجمعية دينية إصلاحية تهدف لحماية المسلمين من السياسية الاستعمارية التي مست أحوالهم الشخصية وعلى رأسها الدين الإسلامي واللغة العربية وكأنها الحيز الوحيد الذي تشكلت من خلاله مواقف جمعية العلماء المسلمين الجزائريين. إلا أن هذا الموقف تشارك معه مواقف أخرى تخص الاحتلال الفرنسي في حد ذاته في الجزائر وسياسته داخل المجتمع الجزائري الذي أبرزته الأعداد الأولى من الصحافة الإصلاحية التي تخص الجمعية ورسمت سياستها إلى غاية الاستقلال عام 1962 وتتمثل في موقفها من الأعراق غير الإسلامية في الجزائر، واللغة الفرنسية التي كانت تنافس بقوة اللغة العربية بل وتشكل خطرا عليها ثم الموقف السياسي لجمعية إصلاحية وهو ما تبرزه مقالات الفاعلين في المجلد العاشر لجريدة الشهاب لعام 1934.

الكلمات المفتاحية: الصحافة، جمعية العلماء المسلمين الجزائريين، الانتخابات، اليهود، المسلمين، التعليم.

Introduction

La pratique politique et réformiste des algériens durant l'entre les deux guerres, a connu un ébranlement politique grâce à la maturité qui caractérisait l'élite algérienne à cette époque , qui a dû l'exprimer par une panoplie de moyens et d'outils afin de pouvoir publier ses opinions et ses attitudes envers les questions nationales concernant les algériens « les indigènes » qui souffraient de la politique arbitraire de l'administration coloniale.

De divers moyens ont aidé les différents courants intellectuels à promouvoir leurs idées, parmi ces moyens la presse écrite qui avait un rôle primordial contribuant à relever les problèmes des algériens , et leurs revendications politiques, culturelles , religieuses et sociales .L'Association des Oulémas Musulmans Algériens a consacré un ensemble des journaux y compris le journal ,Al - Chihab qui fera l'objet de notre étude et sur lequel s'accentue la problématique suivante : Les préoccupations des algériens et leurs enjeux dans la presse du courant réformiste selon le journal El-Chihab.

1/ Al-Chihab et la presse du courant réformiste en Algérie :

Le développement de médias et de la presse en Algérie durant la colonisation française est conjointement liée à leur développement en France, où le gouvernement français a publié un ensemble des décisions et des décrets qui ont touché la liberté de la presse, tel que le décret de 1881, et qui devaient également être mis en œuvre en Algérie , Cela a contribué d'une manière significative à l'émergence d'une « presse algérienne »[1]

Il avait un très grand écart entre le degré de la liberté de la presse dans la métropole et l'Algérie ,dont l'administration coloniale avait un solide contrôle sur les journaux algériens qui ont subi des rétrécissements en raison de leurs opinions. Certains historiens les considèrent comme « la presse des musulmans » ou « la presse des indigènes » en particulier l'historien Ali Merad qui avait parlé d'une certaine dynamique au sein de la société algérienne « musulmane émergente ».

En effet cette presse a compensé l'absence des partis politiques ce qui a contribué à faire répandre les idées dans la société locale autrement dit les algériens « les musulmans indigènes » .De plus ces journalistes ont réussi à créer des espaces d'échanges intellectuels et à faire apparaitre des réseaux sociaux, ils étaient même actifs au sein de plusieurs organisations et associations en permettant l' émergence des initiatives de "l'opinion publique musulmane » qui menacerait l'administration française et à son tour, l'administration française exercerait son pouvoir pour la repousser et l'arrêter[2].

---

[1] Bel hadj Sadek la presse algérienne entre les deux courants , traditionnel et réformiste 1919-1939 Etude comparative - Mémoire de Magister en histoire culturelle et éducative Université d'Oran 2011-2012 p240

[2] -Zessin Phillip, Press et journaliste « Indigènes » en Algérie coloniale (années1890-années1950),**Le mouvement social**, n°236 ;2011/03 ;p35.

Néanmoins la presse algérienne s'est répandue dans les deux langues, arabe et française , parmi ces journaux qui se proclament réformistes , nous visons les journaux de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens tel que El-Mountakid considéré comme le premier journal arabe qui s'est intéressé aux thèmes politiques[1], ils ont également engendré une liste des noms connus et talentueux écrivant en arabe classique , et qui ont été considérés par certains comme le début d'une renaissance littéraire en Algérie .

Cette activité journalistique n'a pas été facile pour l'élite algérienne à cette époque quelle que soit son attitude vis-à-vis de l'occupation française en Algérie où les lois françaises qui régissent la liberté d'expression étaient beaucoup plus strictes et rigoureuses qu' en France en particulier après la publication du décret de René en 1935, qui a permis à l'administration coloniale française d'utiliser la répression et la confiscation contre ce qu'il avait appelé les troubles menaçant la souveraineté française montrant une grande contradiction entre le système libéral de la presse en France et celui appliquée en Algérie[2]

En effet, les journaux réformiste, ont essayé d'offrir un éventail d'idées et d'opinions afin qu'ils puissent lutter contre les journaux « soufis ».Et malgré leurs divergences , il faut reconnaitre que les deux courants s'attribuaient le mérite de revigorer la scène médiatique et la presse écrite en Algérie pendant la période coloniale française .

Al-Chihab est l'un des journaux les plus importants de l'Association Des Oulémas Musulmans Algériens, dont il visait à atteindre les objectifs de cette association réformiste et religieuse ; qui a été créée en 1931 grâce à des personnalités instruites et formées à Zaytouna en Tunisie ou au Moyen-Orient et qui se sont réunis autour d'Abdelhamid Ben Badis qui – depuis la fondation d' Al-Chihab- est apparu comme un dirigeant principal de la réforme religieuse, avant de devenir le président de l'association jusqu'à sa

---

[1] Belhdj Sadek, Op.Cit; p242,

[2]- Zessin Phillip ;Op.Cit.P.36.

mort en 1940. Il est évident que les savants musulmans algériens ont été influencées par la pensée religieuse développée par la renaissance islamique qui s'est instaurée au Moyen-Orient au cours des XIXème et XXème siècle, grâce à des figures telle que Jamāl Al-Dīn Al Afghani, Mohamed Abdou et l'école d'El-Manar .Ceci dit qu'on est en train de parler de la pensée d' Iben Hanbal ,la référence d'Ibn Taymiyya , et nous visons, d'une manière précise le Malikisme étant donnée qu'il liée au Maghreb islamique[1] .

Après que le journal « El-Mountakid » ait suspendu ,Al-Chihab fut l'apparition de son premier numéro le 12 novembre1925, ,dont Ahmed BOUCHAMEL était son superviseur .En effet, le journal paraissait chaque jeudi , et dans son premier article d'ouverture, il a dénoncé la suspension d'El-Mountakid , il a également défini l'objectif principal de la publication d'Al-Chihab , qu'il l'avait limité aux objectifs réformistes. Par ailleurs le nom de son supérieur n'a pas été révélé qu'après le 49ème numéro quand il a déclaré que c'est Abd El-Hamid Iben Badis qui veille sur le journal, comme l'illustre sur la photo[2]

[1] https://www.insaniyat.crasc.dz/index.php/fr/component/content/article/33-31-2006/578-colonisation,-mouvement-national-et-ind%C3%A9pendance-en-alg%C3%A9rie%20-%C3%A0-propos-de-la-relation-entre-le-religieux-et-le-politique?Itemid=219 .
Remaoun Hassan ;«Algérie: la référence au religieux dans le Mouvement national». colloque organisé au siège de l'UNESCO (Paris) les 30 et 31 janvier 2003, à l'occasion de l'Année de l'Algérie en France, et sur et thème: *Les religions monothéistes en Algérie à travers les âges: Judaïsme, christianisme et islam.*

[2]El-Chihab , tome 10,1934

الجزء الاول ج : 1 م : 10 المجلد العاشر

الحرية

العدالة

أنشئت سنة ١٣٤٣

مجلة اسلامية جزائرية - شهرية
تبحث في كل ما يرقي المسلم الجزائري
لمنشئها
عبد الحميد بن باديس

تصدر بقسنطينة غرة كل شهر قمري

ثمن العدد : ٥ فرنكات

مبدؤنا في الاصلاح الديني والدنيوي :

« لايصلح آخر هذه الامة الا بما صلح به اولها »
مالك ابن انس

« الحق والعدل والمؤاخاة ، في اعطاء جميع
الحقوق للذين قاموا بجميع الواجبات »
منشئ المجلة

الاخوة

السلام

المطبعة الجزائرية الاسلامية بقسنطينة

Al-Chihab était le porte-parole officiel de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens, il comprenait des figures que Leurs publications se distinguaient par une rhétorique littéraire et linguistique, il a également exposé à ses lecteurs la perception que le journal l'adopte, en leur rassurant, qu'il s'accentue d'abord sur « la sincérité et la franchise ».Dans son numéro, publié le 28 janvier 1926,Al-Chihab a déclaré, qu'il évite les écrits qui prêtent confusion ou servent les intérêts des autres[1], en affirmant qu'il suit la politique des démocrates qui font partie de libéraux français, partageant les mêmes principes : **liberté** , **fraternité** et **justice.** Le journal a affirmé que ses membres à travers leurs écrits réclament à la France le droit de la liberté reconnue à tous les français sans exception, ainsi la justice et les reformes religieuses , estimant qu'il s'agit d'une simple réforme sans préjudice des lois qui régissent la républicaine. Le journal a même déclaré que ces réformes ne veulent

[1] Hamdi Ahmed , la révolution algérienne et le médias , les publications du musée national ,1995,P88

en aucun cas transgresser les lois, ni de faire de la France un ennemi.[1]

En ce concerne leurs relation avec les zaouïas ; ils ont écrit qu'ils visaient à les réformer ,plutôt que les détruire en raison de ce qu'ils le considéraient comme une corruption répandue et qui n'avait aucune relation avec la religion [2].

Al-Chihab a évolué , il s'est transformé en un magazine depuis son numéro 75, et l'impression de ces numéros se faisait à l'imprimerie islamique algérienne à Constantine , Il convient de noter que Ahmed BOUCHAMEL veillait sur l'impression de tous les journaux et les magazines réformistes en Algérie , il faisait de même avec les publications littéraires et intellectuelles de 1932 à 1947.On constate que les responsables d'Al-Chihab , publiaient souvent des déclarations pour mettre en évidence leurs objectifs et leurs opinions, Ils étaient ouverts aux débats auxquels ils ont confronté des noms et des plumes que leur point de vue divergeaient de celui de l'Association Des Oulémas Musulmans , et ils ne manquaient pas de confirmer leur respect à la liberté d'expression et à l'opposition .Et évidemment , Ils ont assisté à des débats dont leurs adversaires étaient les savants de « tarîqa », en effet l'Association des Oulémas Musulmans Algériens a été représentée par Tyeb El Okbi , Abd Elhamid Ibn Badis, Mubark El Mili , Abou Yaala Zouaoui , El-Amine El Amoudi et El-Said Elzahari .Cependant de l'autre côté, le débat a été marqué par la présence d'El mouloud El hafidhi , Adda Ben Younes et Lakhdar Amirouche [3]

Le journal d'Al-Chihab a cristallisé sa vision qui concerne les affaires des algériens et leur vie quotidienne, sous l'administration coloniale française :

[1] Hamdi Ahmed , Op.cit., p89
[2]Ibid p90
[3] Ibid p93

2/ La naturalisation et l'élection selon Al-Chihab

Les relations franco-algériennes durant la période coloniale française ont demeuré dans un état de confrontation, en raison des circonstances quotidiennes et politiques que les algériens vivaient .Bien que la loi française considère les algériens comme des indigènes, ces derniers ne cessent pas de protester en revendiquant leur statut juridique qui se distingue de celui des européens et des français.

Le gouvernement français a introduit une série de modifications juridiques, considérées comme des réformes au faveur des indigènes, c'est-à-dire les algériens, telle que la loi de Jonnart en 1919.qui permettait aux algériens d'acquérir un certain statut électoral , après avoir obtenu la nationalité française dont l'obtention de celle-ci était mise en condition[1].En effet, cette loi prévoit également que seuls ceux qui remplissent ces conditions ont le droit d'être candidats aux élections pour présenter "les indigènes" dans les diverses assemblées tandis que ceux qui ne souhaitent pas être naturalisés ,ils peuvent voter uniquement sur leurs représentants[2] .

L'Association des Oulémas Musulmans, estimait que cette loi électorale est un fait accompli et qui a besoin d'être remise en question, mais il ne faut en aucun cas la rejeter ou d'être hostiles avec ceux qui participent à l'élection pour présenter les indigénes aux élections législatives ni avec ceux qui détiennent la nationalité française.

Quant à leur véritable position sur la naturalisation , le journal a écrit le 16 avril 1934, une réunion des naturalisés a eu lieu le début d'avril à Alger dont l'une de leurs réclamations était la facilitation de la naturalisation pour ceux qui le veulent, cela veut dire , qu'ils souhaitent augmenter le nombre des gens voulant avoir la nationalité française en s'appuyant sur les moyens que le

[1] SAADALLAH Abou Al kacem , Le mouvement national algérien Tome 2 P272-273

[2] Ibid ,273

gouvernement offerts pour susciter les gens d'accéder à la nationalité française.

« Nous avons décidé de ne pas opposer ces messieurs tant qu'ils cherchent leurs intérêts et leurs droits pour lesquels ont été naturalisés –D'abord- parce que le rejet des disposition légales , même s'il s'agit d'une seule disposition péremptoire , et ce qui mène à l'apostasie qui est connue chez les gens , puis – parce qu'ils ont choisi- ce qu'ils ont déjà choisi pour eux même , nous étions obligés de soutenir leur choix ,en tant qu' il n'aura aucune contrainte religion.

Néanmoins, nous ne voulons pas nous taire, si nous estimons qu'il s'agit d'une propagande pour faire de l'accès à la citoyenneté française un phénomène répandu, ou nous sentons que ces messieurs menacent l'Islam afin de l'affaiblir, en lui enlevant les personnes vulnérables , et s' ils se permettent de tenter les autres .

Et au nom de l'islam , nous protestons contre ces messieurs, en leur conseillant de cesser toute sorte de propagande en ce sens et se contenter de profiter pleinement de tous les droits de la citoyenneté qu'ils ont adopté et qu'ils ont fait pour l'obtenir ce qu'ils ont fait. Ces droits que n'importe quel européen peut en les obtenir facilement .Tandis que ces messieurs essaient encore et ils continueront pour les accomplir[1].

Cet article illustre la véritable position de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens sur la naturalisation, voire sur toutes les personnes qui demandent de la rendre à la portée de tout le monde ,en reliant tout acte qui a un effet négatif avec ce qu'ils appelaient la force de L'Islam en Algérie. Cependant, il est nécessaire de se concentrer sur ce qui a été écrit contre les naturalisés ,puisque l'Association des Oulémas Musulmans Algériens refuse chaque personne ayant la citoyenneté française qui n'accepte pas les « dispositions légales ».Notant ici , que la position concerne juste la nationalité qui a une relation avec l'appartenance à la nation et non

[1] El-Chihab 16 avril 1934 volume 10 tome 5

la nationalité politique revendiquée par l'Association des Oulémas Musulmans Algériens avec la protection de l'identité religieuse des algériens et leur droits civils. Ben Badis , a lui-même confirmé dans l'un de ces articles que l'Association vise la réforme et le développement en présence de la France , et que son journal Al-Chihab aurait un rôle pour servir la nation algérienne et son gouvernement français , de plus les écrivains du journal et qui appartiennent à l'Association des Oulémas Musulmans Algériens confirment dans leurs écrits qu'ils demeureront fidèles à l'Etat français , celui du savoir et de la justice . Ces propos ont été clairement apparus dans le télégraphe envoyé au préfet par l'Association des Oulémas Musulmans Algériens en 1934 et qui ont été publiés sur Al-Chihab: « Les membres de L'Association des Oulémas Musulmans Algériens environs deux mille et qui se sont réunis à Alger dans leur réunion générale , expriment leur fidélité et leur attachement à la France » et ils poursuivent « qu'ils expriment leurs bonnes intentions et leur fidélité à la France : l'Etat du savoir et de la liberté et la justice[1] »

En effet, les textes d'Al-Chihab étaient très clairs pour révéler la position de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens en ce concerne la naturalisation et qui la considérait comme une démolition de la personnalité nationale, bien qu'ils aient montré que leurs revendications pour protéger la personnalité islamique algérienne n'empêchent pas que l'Algérie suive la France sans préjudice de la langue du peuple et de sa croyance , El-Amine Al-Amoudi qui occupait le poste du directeur du journal El-Difaa publié en français estime dans son discours durant sa visite à Mostaganem que :

« La nation algérienne arabe et musulmane liée à la France depuis 104 ans ,entre nous et eux un traité d'honneur et de dignité , Elle ne doit pas s'attaquer à notre Islam, à notre Arabe et à notre Algérianité, car cette nation doit rester toujours arabe musulmane et algérienne, et il ne convient pas à notre dignité arabe et islamique ,

[1] El-Chihab 12 aout 1934 volume 10 tome 10

ni à l'honneur de la France et sa réputation de vivre après plus d'un siècle comme des étrangers dans notre pays, Nous en avons assez souffert, nous avons subi toute sorte de l'injustice , ce qui s'est passé n'a aucune lien avec la loi républicaine , mais plutôt les conséquences des lois exceptionnelles injustes qui ont été appliquées sans pitié ! Oh France donne nous notre droit entier, nous t'offrirons notre fidélité toute entière. Nous sommes toujours prêts de défendre ton honneur dans le champ des batailles[1] *»*

Il est évident ,que la position de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens sur la colonisation française a été construite dans un contexte spatial et temporel particulier , que nous ne pouvons pas l'ignorer, ou même dénier une position qui a été prise et apprêtée selon les conditions politiques et sociales à cette époque , de plus l'idée de déclencher une guerre contre la puissance française était inexécutable voire impossible loin de toute interprétation idéologique en raison de la colonisation qui dominait tous les pays amis et frères qui étaient faibles devant la domination coloniale.

En outre ,l'Association des Oulémas Musulmans a offert durant cette époque de nouvelles idées qui constituent un travail acharné comme beaucoup d'autres courants politiques et des association culturelles et religieuses qui se divergent politiquement et culturellement. Cependant chacun d'entre eux avait sa propre vision de l'avenir de l'Algérie sous la présence française et la forme de la relation qui pourrait mettre en contact un algérien musulman avec un français non musulman.

Nous devons souligner, que le refus de la naturalisation par l'Association des Oulémas a été lié aux conditions qui privaient l'algérien musulman de son droit d'exprimer son identité , Il ne s'agit pas d'un refus de la laïcité de l'Etat français que l'Association des Oulémas ne cesse pas de louer ses lois républicaines dans tous ses écrits . D'ailleurs le slogan du journal Al-Chihab est inspiré de

[1]Al-Chihab 14 juin 1934 volume 10 tome 7P.374

principes de la république française : La liberté, La justice ,La fraternité et La paix . Nous notons aussi que la plus grande preuve que l'Association ne traitait pas infidèle chaque personne naturalisé , en raison des conditions déjà mentionnées supra était son accompagnement à plusieurs noms nationaux et naturalisés qui ont contribué aux différentes élections législatives afin de représenter les indigènes « les algériens musulmans » .

Les membres de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens étaient des personnes «El Chouyoukhe-El Chikhe » actives qui rencontraient des députés algériens naturalisés, et même les louaient ,En effet, le journal d'Al-Chihab a reporté dans un article l'accueil que Cheikh Al Amine ALAAMOUDI a eu , à la ville de Mostaganem de la part de Docteur IBN TOUHAMI[1], qui a été présenté par l'auteur de cet article Moustapha BENHALOUCHE « Mon ami le docteur IBN TOUHAMI »

Al-Chihab a suivi le processus de toutes les élections législatives qui intéressent les algériens , Il a même soutenu la fédération des députés qui comprenait des députés remplissant les conditions mises par le gouvernement français qui permettent de se présenter aux élections. Le gouvernement français maintenait un contact permanant avec l'Association des Oulémas Musulmans Algériens et dans ce sens le journal a publié un long article de deux pages intitulé « Où sont les réformes, parler au gouvernement » . et dans lesquels il a indiqué que : « …Le ministre de l'intérieur français Chautemps a refusé d'accueillir la délégation algérienne islamique désignée par l'association des députés musulmans afin d'exposer les réclamations islamiques …Il a déclaré , - dans un communiqué officiel- qu'il n'avait pas été en mesure de recevoir la délégation en raison des discutions internes qui avaient eu lieu auparavant ..Il a aussi confirmé qu'il examine de près la question islamique algérienne, et il l'étudie attentivement pour que les musulmans puissent obtenir leur liberté et leur droits[2] »

[1] Al chihab Op. Cit 348
[2]Ibid. P36

Cet article est considéré comme l'un des textes les plus importants qui montre le rôle politique joué par l'Association des Oulémas Musulmans Algériens en accompagnant les députés algériens nationaux dans leurs activités pour présenter l'ensemble de leurs revendications politiques ,économiques et sociales qui intéressent les algériens , et même pour participer avec des délégations importantes pour rencontrer le gouvernement français et ses ministres .

Ce rôle a été pleinement apparu lors des élections municipales en 1935 lorsque l'Association des Oulémas Musulmans Algériens a soutenu les listes électorales qui comprenait les noms des candidats des députés nationaux qui, malgré leur naturalisation n'ont jamais refusé la protection de la particularité de la société algérienne culturelle et religieuse.[1]

L'activité politique de l'Association n'était pas une pure coïncidente mais plutôt liée à un ensemble des évènements dont l'association été témoin et qui ont eu lieu en 1933 au milieu des musulmans algériens où Jules CARD a pris des mesures arbitraires contre l'Association des Oulémas , et le ministre de l'intérieur Camille CHAUTEPMS a refusé de recevoir la délégation algérienne « musulmans » qui se sont rendus à Paris en juin 1933 ce qui a provoqué une vive réaction au sein de la classe politique algérienne et la population algérienne « musulmane » qui se révèle dans la démission des députés algériens et le départ des membres musulmans des différentes associations sportives et des clubs de football mixte[2]

---

[1] Halima MOULAI L'activité politique du mouvement national à la ville Tlemcen l'entre deux guerres 1919-1939 Thèse de doctorat département de l'histoire et les ruines université d'Oran P181_183

[2] - Sadek Benkada ;la revendication des libertés publiques dans le discours politique du nationalisme Algérien et l'anticolonialisme Français 1919-1954,**insaniyet**,n°25-26 ;p.187.

3/ La position du journal sur le conflit entre les musulmans et juifs en Algérie

Tous ce que se passait à la métropole a eu un impact sur la situation politique en Algérie. En effet la situation à Paris n'était pas meilleure que celle de L'Algérie , elle a connu des violentes querelles ,le 6 février 1934 , provoquées par l'extrême droite et qui avait réussi à renverser le gouvernement , qui n'a perduré que quelques jours après sa nomination ,en affectant toute la situation dans le Nord-africain [1].

En ce concerne L'Algérie, plusieurs préfectures ont été le théâtre des manifestations organisées par les musulmans en réclamant à haute voix « L'international ». D'autre part des protestations ont été organisées par l'extrême droite à Oran qui avaient atteint le sommet de la colère et de l'agitation politique menées par L'Abbé LAMBERT. De plus l'incident du cimetière des musulmans à Oran a eu impact sur la situation en général. On peut considérer qu'à partir de 1934 que les algériens se trouvaient confrontés aux conséquences de la politique française qui s'est arrivée à son apogée avec les évènements de Constantine.[2]

Nous parlons ici particulièrement des « évènements de Constantine » , qui constituaient un vif différend entre les musulmans et les juifs dont leur relation a été tendue dans toute l'Algérie en raison des privilèges que les juifs ont obtenus par rapport aux musulmans depuis le décret Crémieux que aussi n'était pas satisfaisant pour les juifs eux-mêmes, pourtant il leur a offert des droits importants.

Les juifs vivaient en Algérie avec le souci que tout le monde leur était hostile et que tout le monde est antisémite, par conséquent ils s'inquiétaient de leur vie et leur bien .En effet les journaux français soutenaient les juifs contre les musulmans en contribuant à l'apparition de cette situation et d'en faire une propagande électorale.

Le journal d'Al-Chihab a présenté tout un dossier sur l'évènement :

---

[1].Sadek Ben kada p.187

[2]ibid.p187

Le témoignage d'Al-Chihab sur les évènements : il a écrit qu'il veut savoir plus sur cette affaire en se basant sur un ensemble de demandes qui ont été envoyées par les lecteurs qui ont affirmé que le conflit était dû à des escarmouches verbales pendant lesquelles un homme juif qui s'appelait Alyahou halyfi , s'est approché des musulmans lorsqu'ils abluaient « El-wudhu » à la mosquée, le juif a maudit leur religion , leurs prières et leur mosquée , les musulmans ont été accusés d'avoir montré leur nudité pendant l'ablution , ce qui a conduit une personne à répondre que leur religion interdisse une chose pareille , le juif est allé plus loin en insultant le prophète des musulmans, et selon le récit d'une personne qui était présente , le juif a été considéré ivre[1] .

Les lecteurs ont également confirmé que cet incident a irrité les musulmans qui priaient, dont l'imam de la mosquée , leur ai demandé d'informer la police « commissariat ». Effectivement ce que s'est passé réellement selon le journal qui a noté que l'homme juif avait été convoqué par le poste de police , il a refusé d'y venir en continuant avec sa femme à insulter les musulmans qui se sont de nouveau ralliés autour de lui[2]. De plus d'autres juifs se sont attaqués avec lui contre les musulmans en jetant les feux et les seaux, les musulmans eux- même ont utilisé les pierre et par conséquent les juifs ont commencé à utiliser les balles jusqu'à l'arrivée du « mufti » qui a essayé de calmer la situation mais cette initiative était décevante, l'imam lui aussi a été accusé du complice. Le docteur Djeloul « Le médecin » lui aussi, a participé à cette pacification jusqu'à ce que les gens aient trouvé le calme à 3 h du matin[3] .

Le journal a essayé, selon le récit qu'il ait reporté, de prendre la défense de musulmans, en appelant ce qui s'est passé à Constantine « La catastrophe». Rappelons ici que les relations entre les juifs et les

[1] El-CHiheb 11.janvier 1934, volume 10 Tome 10p438
[2]Ibid p439
[3] Ibid p440

musulmans durant la période coloniales étaient trop tendues en raison de plusieurs facteurs en particulier les facteurs liés au statut juridique des juifs par rapport aux musulmans « les indigènes » .
Le point le plus important évoqué dans le journal, que les musulmans respectent la loi et les religions par rapport aux juifs, en effet ils ont également respecté la mosquée en répondant à la demande de l'imam de déposer plainte au niveau du commissariat. Et bien qu'ils aient subi des provocations, ils ont obéi au mufti au lieu de se venger. Le journal a souligné que la participation de la communauté juive dans le quartier aux insultes, montre que la haine est généralisée contre les musulmans et l'islam[1].

Le conflit a pris une dimension significative découvrant que les questions nationales qui intéressent les algériens ne sont pas liées seulement aux revendications politiques et économiques et autres, mais également à la forme. de la relation qui relient les algériens avec tous les catégories sociale et les différentes communautés religieuses qui partages avec eux la même portée géographique .Il est évident que ces relations avait eu un impact sur la position algérienne en ce concerne l'administration coloniale.
L'article ne prenait pas seulement la défense des musulmans, d'ailleurs l'auteur que son nom n'a pas été mentionné- Probablement Abd El-Hamid Ibn Badis - a confirmé que cette agression n'était pas la première , il était lui-même et ses compagnons Ahmed BOUCHAMEL et le fils de ben El-Bidjaoui les cibles de deux attaques .Selon son opinion, ils ont choisi de se taire, pour éviter toute sédition. En outre dans son discours devant le gouverneur de la préfecture, il a mentionné que algériens avaient déjà manifesté auprès le siège de la préfecture en demandant à l'administration d'arrêter les agressions des juifs[2] contre les musulmans. Il est révélateur que la relation entre les juifs et les musulmans était si mauvaise dont on ne peut pas savoir si cela due à des raisons religieuses ou ethniques ou bien ce sont les conditions de la vie sous le colonialisme et la souffrance des algériens qui avait

[1] Al chihab; Op.Cit, p441-442
[2] Ibid p 443-444

nourri cette sensibilité entre les deux communautés .Le journal d'Al-Chihab a souligné que le conseil des juifs qui comprenait des notables et des députés a présenté ses excuses auprès des musulmans[1]

L'intervention des députés élus aux différentes assemblées pour représenter leurs départements a contribué à calmer la situation qui était sanglante dont les représentants des algériens « les musulmans » fussent le docteur Djeloule et le député municipal Mohamed ameziane .Notant ici que député juif qui s'appelait Loulouche a pris une position négative, il a exprimé à travers son discours son hostilité envers les musulmans , et il n'a même pas participé sur terrain afin de ramener l'apaisement ,contrairement au Dr Djeloule qui s'est porté volontaire en tant que médecin pour soigner les blessés[2].

4/ L'avenir de l'enseignement en Algérie selon ses écrits :

La situation éducative des algériens était trop difficile en raison de la politique coloniale à cette époque qui a eu un impact sur la situation économique et sociale des algériens et par conséquent sur la situation d'enseignement.

Bien qu'elle soit limitée , l'élite algérienne a tenté d'avertir l'administration coloniale sur cette attitude jugée dangereuse, à travers les interventions des députés élus qui ont présenté des chiffres et des statistiques sur les enfants algériens non scolarisés et le manque d' enseignants de la langue arabe dans les classes destinées à cette langue .Cependant l'administration coloniale s'est abstenue de tout commentaire en continuant à empêcher l'enseignement de la langue arabe dans les grandes villes.

La question de l'enseignement de la langue arabe était l'une des préoccupations de l'administration coloniale dont le but était de

[1] Ibid p444
[2] Al chihab,Op.Cit, p457

l'étouffer par une série des lois après qu'elle ait empêché l'enseignement de la langue arabe et l'enseignement du Saint Coran dans les grandes villes. En effet c'est l'adoption de la loi de1883 qui a permis l'enseignement de la langue arabe en parallèle avec l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires consacrées pour les algériens, mais malheureusement, l'administration coloniale n'a pas fourni des professeurs afin de pouvoir enseigner cette langues aux élèves scolarisés[1].

Les algériens ont continué à lutter avec tous les moyens possibles et selon les circonstances régnés à cette époque pour que leur langue soit enseignée, jusqu'à ce que le gouverneur général français en 1904, ait émis un décret autorisant aux enseignants algériens d'ouvrir une école pour l'enseignement de l'arabe à condition qu'ils soient licenciés par un employé de la préfecture ou un officier militaire en respectant un ensemble de conditions qui ne permettraient pas en réalité d'offrir aux élèves une bonne éduction et une formation de qualité .[2]

La langue arabe et le Saint Coran constituaient une contrariété pour l'autorité coloniale qui depuis son invasion, avait comme but de fonder une nouvelle structure sociale qui protègerait les intérêts de nouveaux colons au détriment de l'histoire et le mode des autochtones du pays. Pour cette raison le ministre français de l'éducation a émis un décret qui considérait la langue arabe comme une langue étrangère, et donc il était strictement interdit de l' enseigner dans les écoles.[3]

L'Association des Oulémas Musulmans Algériens était parmi les algériens qui ont amorcé un travail remarquable afin de rendre à l'enseignement de l'arabe son statut par la construction d'un ensemble d'écoles et d'exploiter les clubs et d'en faire des lieux pour instruire les enfants des algériens. L'Association avait sa propre philosophie en ce concerne l'avenir de l'enseignement en Algérie sous

---

[1] BEN TOUZI Khair-Elddine , l'enseignement en Algérie pendant la période coloniale ,anales histoire et géographie , volume 4 numéro 07 P105

[2] Ben touzi Khair-Elddine ;Op.Cit.P108

[3] Ibid P109

la restriction coloniale. Cette philosophie se révèle à travers les articles publiés sur les journaux de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens y compris le journal Al-Chihab.

De plus, l'Association des Oulémas Musulmans Algériens s'est intéressée à l'enseignement des musulmans en créant des écoles gratuites, en renforçant les initiatives d'enseignement populaire en dispensant des cours aux adultes ,et finalement en bâtissant des lieux sociaux, ce qui a conduit à la politisation de son orientation en s'approchant de plus en plus de la fédération de députés musulmans élus et le Parti du Peuple Algérien PPA, sans que l'Association soit affiliée à aucun d'entre eux . Cependant son activité s'est poursuivie durant la deuxième guerre mondiale en encourageant d'avantage la création d'écoles, et l'encadrement de l'enseignement par l'introduction d'un comité qui a mis en avant l'objectif principal de l'Association qui est l'enseignement. Cet objectif a continué d'être atteint , grâce à l'initiative de Chiekh El-Ibrahimi qui avait transformé l'école dans laquelle Cheikh Abd Elhamid a étudié en institut supérieur en l'appelant « L'institut d'Iben Badis »celle-ci avait bénéficié de bourses d'études et des logements . L'Association a même élargi son activité en signant des accords de coopérations avec « Zaytouna » en Tunisie afin que les étudiants algériens puissent y poursuivre leurs études[1].

L'Association des Oulémas estime que la réforme de l'éducation est la base de toute réforme[2]. En effet, elle l'a associé dans son article à la qualité d'enseignement destinée aux savants, selon eux, l'enseignement aura un impact sur celui qui sera instruit , en s'appuyant sur l'enseignement de la religion islamique qui a été considéré comme la base de n'importe quel enseignement. Par conséquent, l'objectif éducatif de l'Association était dès le début

[1] -Courreye CHARLOTTE ;L'Algérie des Oulémas, une histoire de l'Algérie contemporaine 1931-1991),éd.de la Sorbonne, Coll.,Bibliothèque historique des pays d'islam ;paris 2020.

[2] El-Chihab 10 octobre 1934 P 478

explicite, donc l'accent est centré sur la réforme à travers des cours religieux pour former les érudits d'islam.

La formation d'un érudit en islam exige nécessairement, selon eux, que l'enseignement prophétique doive être enseigné dans sa forme, et placé dans sa matière et son image, cela veut dire ,que les conduites du Prophète Mohammed paix et bénédiction sur lui et toutes ses attitudes quotidiennes et ses enseignements islamiques doivent être expliqués .Il ont même prêté attention à Al-Muwatta de Màlik Ben Anas, comme l'une des principales sources pour transmettre cet enseignement religieux .Notant ici que l'accent a été mis sur l'auteur d'Al-Muwatta dans la mesure où ils se référaient aux actes des compagnons du messager dont il a été prouvé que le messager le faisait à la fin de sa vie, parce qu'ils référaient au plus récents[1], tout en essayant de conférer une image sacrée à l'enseignement appelé l'enseignement religieux sunnite salafiste .

L'Association des Oulémas Musulmans Algériens voulait défendre la notion réformiste de l'Islam et s'opposer aux pratiques traditionnelles , en les considérant comme une simple hérésie telle que : servir ou sacraliser les saints .ou encore le rassemblement dans les zaouias soufies et la visite des cimetières .

Elle a continué à se présenter en tant qu'un mouvement réformiste sans aborder la question de la lutte pour l'indépendance.

L'association a été caractérisée dans les années 1931-1940 par la forte personnalité de Cheikh Abd EL-Hamid Ibn Badis même après l'indépendance de l'Algérie[2]. Pour en revenir à ce qu' elle a publié dans ce numéro qui est l'objet de notre étude , une réclamation détaillée a été envoyée de la part des parents d'élèves scolarisées à l'association de l'éducation et l'enseignement islamique de Constantine.

Cette plainte nous amène à analyser les perceptions des algériens en matière d'enseignement selon la méthode salafiste que l'Association a tenté de s' intéresse. En réalité , une lettre de protestation signée

---

[1] Al Chihab,Op.Cit ;P479-480

[2] Courreye CHARLOTTE , Op.cit.

par plus d'une vingtaine de personnes, a été parvenue, le 24 aout 1934, à Abd El-Hamid Ibn Badis en tant que président de l'association de l'éducation et de l'enseignement.

La plainte a rapporté que les parents étaient surpris qu'après quatre ans de création de cette écoles et en y inscrivant leur enfants pour qu'ils soient – selon eux- des personnes droites qui connaissent leur langue arabe dont ils étaient privés , ils n'ont rien trouvé que des lacunes , notamment lorsque les parents ont été interdits d'assister aux examens avec leur enfants ce qui a affecté leur réponse, par conséquent ils accusant les enseignants de négligence.

Selon le même texte, le Cheikh Abd El-Hamid Ibn Badis , a pris la plainte au sérieux et il a assisté personnellement à l'examen des élèves, le résultats a été décevant, donc il a expliqué cela aux enseignants en leur dévoilant le contenu de cette plainte en citant les raisons qui ont conduit à ce faible niveau qui a dû selon lui aux enseignants , le Cheikh a jugé que l'un de ces enseignants avait d'autres préoccupations que l'enseignement quant à l'autre manquait d'enthousiasme ce qui a produit un effet négatif sur les élèves. Le Cheikh a constaté cette situation ,après avoir analysé le rendement de deux élèves dans une fête organisée par l'association des Amoureux de l'art à l'occasion de l'anniversaire du prophète , il était clair que le niveau de ces élèves n'était pas satisfaisant , pour cette raison il était nécessaire de changer le corps enseignant. Cependant l'un de ces enseignants a présenté ses excuses, et une requête afin de pouvoir continuer à exercer ses fonctions, l'administration a approuvé sa demande[1].

Certainement, cet incident avait un impact sur l'Association qui s'est réunie au club de l'union, et auquel son précédent Cheikh Ibn Badis a prononcé un discours affirmant le rôle fondamental de l'enseignement adopté par l'école, qui est l'enseignement des principes de l'Islam ,la langue arabe et la langue française, dès lors la méthode de l'enseignement dans l'école pourrait s'ouvrir sur de

[1] Al-Chihab , Op.cit. P 553

larges perspectives .Il nous semble que la plainte des parents n'ait pas été portée contre le contenu à enseigner mais plutôt contre la méthode d'instruction, qui était sous la responsabilité des instituteurs. Les responsables ont pris en considération cette plainte en commençant à s'intéresser de plus en plus à la désignation des enseignants qualifiés.

Cet incident, nous dépeint objectivement la forme de l'école réformiste en Algérie durant la période coloniale, et sa contribution efficiente à la formation des enfants des algériens que leurs compétence sont par la suite émergé que ce soit par leur combat au sein du mouvement national ou bien pendant la guerre de la libération entre 1945-1962. Il est également évident que le journal et les médias réformistes jouissaient d'une grande crédibilité et de transparence en abordant les différentes questions qui concernent le travail de sans aucun embarras.

Conclusion

La presse est liée aux idées de ceux qui l'encadrent que ce soit des partis, des associations ou bien des personnes, c'est pourquoi le journal d'Al-Chiheb dans son dixième numéro était « le porte-parole de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens en reflétant toutes ses positions sur les diverses questions qui concernent les algériens "les indigènes".

A travers ses différents articles ,ce journal, nous montre qu'il constitue une forme d'interaction permanente avec toutes les préoccupations qui souciaient les algériens et leurs enjeux nationaux , il n'était pas un journal réformiste autant qu'il exerçait son activité politique selon ses différentes positions pour orienter l'opinion publique algérienne , et même pour l'encadrer dans un espace religieux dans ses dimensions politiques, sous le principe de la réforme conformément aux lois françaises qui interdisent strictement toute activité religieuse ou politique des associations agrées en Algérie.

En outre la position du journal sur la naturalisation reflète le rôle politique exercé par l'Association des Oulémas Musulmans Algériens,

qui a ,à plusieurs reprise soutenu les réglementations des personnalités algériennes qui ont la nationalité française et qui se présentent aux élections pour présenter les" indigènes" en raison de leur positions unies sur les revendications de la société algérienne en ce concerne l'identité religieuse. Et puisque la nationalité française des députés nationaux, n'a pas affecté leurs revendications nationales, l'Association des Oulémas les soutient. Nous sommes ici devant un journal politique qui transmet cette relation établie entre ses acteurs et les algériens naturalisé afin d'orienter l'opinion publique algérienne vers l'unité nationale qui les rassemble pour le bien du pays , et effectivement ils sont y arrivés.

De plus, ils ont essayé de répandre le discours réformiste entre les musulmans et les juifs devant les autorités françaises en vue de maintenir les relations humaines entre les races sans porter atteinte à la dignité du musulman algérien et son droit d'exister comme toute autre race, par la mise en œuvre de la loi sur celui qui maltraite un musulman, sans discrimination religieuse afin de pouvoir protéger cette relation de tout conflit qui peut influencer négativement la stabilité de la société.

La coexistence entre les musulmans et d'autres en Algérie n'a pas été affectée qu'après l'arrivée des français qui ont classé la société algérienne ethniquement ce qui a nourrit un conflit, en particulier, entre les musulmans et les juifs. Et ce que le journal Al –Chihab a fait pour mettre en évidence la relation après les évènements de Constantine qui n'est qu'une nature d'une société tolérante depuis des siècles. Cette société n'a pas été affectée que par la politique coloniale qui a perpétué la haine et qui a persisté même après l'indépendance.

Al-Chihab souligne dans ce volume que l'enseignement était l'objectif le plus supérieur de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens, il a même mis en relief l'un des thèmes les plus absents dans les études algériennes qui s'intéressent à l'enseignement d'un point de vue de l'Association. et qui est la langue française qui fut une préoccupation importante pour l'Association au sein d'une société locale qui souciait de la politique éducative française qui

voulait éradiquer sa langue, et non s'opposer à la langue du colonisateur. La langue n'était pas un obstacle à l'Association des Oulémas mais un outil de communication important entre l'administration coloniale et eux en vertu de la réclamation d'une citoyenneté française pour les algériens sans préjudice d'identité. D'ailleurs la maitrise de la langue française était une condition essentielle pour suggérer des noms algériens nationaux afin qu'ils puissent présenter les algériens sous l'autorité française.

Ce numéro, dévoile les fondements sur lesquels l'Association des Oulémas Algériens a été créé en tant qu'association réformiste, qui pratiquait la politique au nom de la religion en participant d'une façon efficiente aux élections qui concernaient les indigènes et puis en revendiquant les mêmes droits dont jouissent les races non-musulmans ,tant politiques que culturels , et défendant la langue arabe sans négliger la langue française que les musulmans y liés et qui ont inscrit leur enfants aux écoles de l'Association, donc ils n'ont pas rejeté la langue française mais plutôt ils n'ont pas accepté que leur langue maternelle soit marginalisée.

La bibliographie :

Journal Al-Chihab « Volume 10 ^{eme}1934

Les ouvrages en langue arabe

1- BELHADJ Sadek ,La Presse Arabe en Algérie entre les Deux Courants réformiste et traditionnel 1919-1939 – Etude comparative_ Mémoire du Magister en Histoire culturelle et educative Université d'Oran 2011-2012

2- BEN TOUZI Kheir-eddine , L'Enseignement en Algérie Pendent la Période Coloniale ,Annales Histoire et Géographie Volume n°0 4 numéro 07

3- HAMDI Ahmed , La Révolution Algérienne ,publications Le Musée National,1995

4- SAADALLAH Abou Al-Kacem , le Mouvement National Algérien , Tome n°2

5- MOULAI Halima , L'Activité politique du Mouvement National à Tlemcen entre les deux Guerres Mondiales 1919-1939 , Thèse de Doctorat Département de L'Histoire et La Science des Ruines , Université d'Oran1 2018 .

Les ouvrages en français :

1. Benkada SAdeK ;la revendication des libertés publiques dans le discours politique du nationalisme Algerien et l'anticolonialisme Français 1919-1954,**insaniyet**,n°25-26

2. Courreye CHARLOTTE ;L'Algérie des Oulémas, une histoire de l'Algérie contemporaine 1931-1991),éd.de la Sorbonne,coll.,Bibliothèque historique des pays d'islam ;paris 2020

3.https://www.insaniyat.crasc.dz/index.php/fr/component/content/article/33-31-2006/578-colonisation,-mouvement-national-et-ind%C3%A9pendance-en-alg%C3%A9rie%20-%C3%A0-propos-de-la-relation-entre-le-religieux-et-le-politique?Itemid=219 .
Remaoun Hassan ;«Algérie: la référence au religieux dans le Mouvement national».colloque organisé au siège de l'UNESCO (Paris) les 30 et 31 janvier 2003, à l'occasion de l'Année de l'Algérie en France, et sur et thème: *Les religions monothéistes en Algérie à travers les âges: Judaïsme, christianisme et islam.*

4. Zessin Phillip,Press et journaliste « Indigènes » en Algérie colonial (années1890-années1950), **Le mouvement social**, n°236 ; 2011/03